

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2012-2013

26 FÉVRIER 2013

PROJET DE DÉCRET

OPTIMALISANT LA GESTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ARTISTIQUE(1)

—

AMENDEMENT(S)

DÉPOSÉ(S) EN COMMISSION

—

(1) Voir Doc. n°455 (2012-2013) n°1

TABLE DES MATIÈRES

- 1 Amendement n°1 déposé par M. Pierre Tachenion, M. Marc Elsen, M. Stéphane Hazée et Mme Sybille de Coster-Bauchau 3

1 Amendement n°1 déposé par M. Pierre Tachenion, M. Marc Elsen, M. Stéphane Hazée et Mme Sybille de Coster-Bauchau

A l'article 23, les mots « article 8 » sont remplacés par les mots « article 11 ».

Justification

Il s'agit d'un amendement technique.